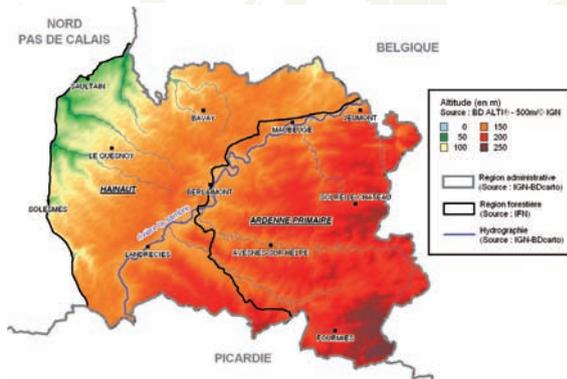


## FICHE B



# LES MILIEUX NATURELS DE L'AVESNOIS

## L'AVESNOIS



L'Avesnois, région bocagère et forestière, se situe à l'extrémité sud-est du département du Nord. Il s'étend sur un peu plus de 160 000 ha et appartient à deux régions naturelles : le Hainaut et l'Ardenne primaire.

● **Le Hainaut** est caractérisé par des plateaux vallonnés d'environ 150 m d'altitude, se relevant jusqu'à 180 m aux abords du massif ardennais. Le socle géologique est formé par de la craie et des marnes. Des limons recouvrent cette assise, avec par endroit des nappes de sables.

● **L'Ardenne primaire** a l'aspect d'un plateau faiblement ondulé et entaillé par des vallées rigoureuses (Solre, Thure, Helle mineure,...). Cette région correspond à des affleurements schisto-gréseux, parfois calcaires. Une couverture limoneuse recouvre également les plateaux, les affleurements n'apparaissant qu'au niveau des versants.

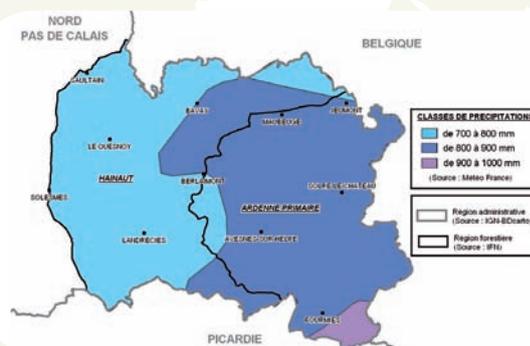
L'Avesnois est soumis à un climat océanique, à influence continentale aux abords du massif ardennais. Les précipitations sont régulières : il pleut en moyenne 750 mm par an, avec un maximum de 1000 mm aux environs de Fourmies.

Les vents de secteur sud-ouest, très chargés en humidité, accentuent le caractère humide et frais de ce climat (9,5° à 10°C de température moyenne annuelle).

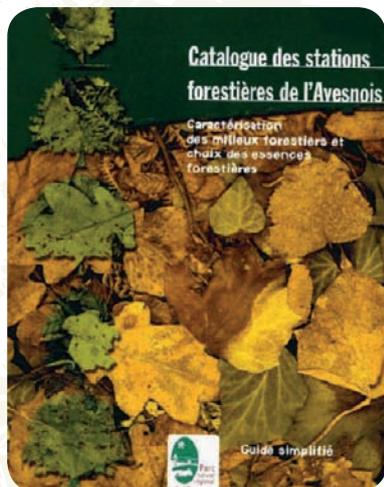
Actuellement, les forêts de l'Avesnois couvrent un peu plus de 27 000 ha, soit 65 % des forêts du département du Nord. Il s'agit aussi de la région forestière la plus boisée du Nord-Pas de Calais. Par ailleurs, à l'intersection avec les Flandres, le massif ardennais et l'Artois, **l'Avesnois joue un rôle fort de « réservoir biologique » pour les trames verte et bleue. Le parc naturel de l'Avesnois veille à conserver et développer ces fonctions écologiques essentielles.**

### L'ESSENTIEL :

- Des plateaux, entrecoupés de vallées, souvent encaissées en Ardenne primaire.
- Un climat océanique, à tendance continentale en Ardenne primaire.



## RECONNAÎTRE LES MILIEUX NATURELS DE L'AVESNOIS



Le tableau de la page suivante présente les principales situations pédo-topographiques présentes sur le territoire.

Reconnaître le milieu, c'est aussi identifier les habitats forestiers pré-

sents sur votre territoire dont ceux qui sont concernés par la directive européenne "Habitats faune et flore de 1992" contribuant à la création du réseau Natura 2000 (dernière face de la fiche).

Pour des questions plus techniques

sur le choix des essences ou l'évaluation des potentialités des massifs forestiers, il est fortement conseillé de se référer au « **Catalogue des stations forestières de l'Avesnois** » (réalisé par le Parc naturel régional de l'Avesnois).



Les milieux boisés et les haies sont très présentes dans les paysages de l'Avesnois.



# LES MILIEUX NATURELS DE L'AVESNOIS

## SITUATION PÉDO-TOPOGRAPHIQUE DE L'AVESNOIS

Le tableau suivant présente de manière simplifiée les situations pédo-topographiques les plus communes sur ce territoire. Pour plus d'informations sur les milieux forestiers et ouverts de l'Avesnois et leur gestion, consulter le Parc naturel régional de l'Avesnois.

**OBJECTIFS :** Lors d'un projet de boisement, identifiez dans quelle situation vous vous trouvez. Ensuite reportez-vous au tableau ci-dessous pour connaître les potentialités des milieux correspondants, les préconisations pour le boisement et la gestion des zones boisées. La dernière face de cette fiche reprend une description synthétique des

habitats forestiers naturels présents sur le territoire. Pour plus d'informations techniques (choix des essences pour un reboisement,...), reportez-vous au guide des stations forestières de l'Avesnois, aux brochures techniques du CRPF et aux conseils des Espaces Naturels Régionaux (Parc naturel régional de l'Avesnois).



*Les haies, bandes boisées et forêts sont très présentes dans le paysage bocager de l'Avesnois ; ces éléments y jouent des rôles éco-paysagers très forts.*

Situations pédo-topographiques		Potentialités pour la production de bois	Préconisation pour le boisement	
1	<b>Zones marécageuses</b> (vallées, vallons)	<b>Très faibles à faibles</b> , l'accès y est difficile. <b>Ne pas y investir et travailler à partir des peuplements en place.</b>	<b>Ne pas boiser les milieux ouverts humides</b> (caricaes, mégaphorbiaies, prairies humides, tourbières, marécages, mares et étangs,...).	Lir et j mo
2	<b>Milieux alluviaux</b> (bord des canaux et des rivières)	<b>Les potentialités sont variables</b> , elles dépendent du niveau d'acidité du sol, de sa profondeur, et de la durée de l'engorgement du sol en hiver. <b>Une analyse des potentialités est nécessaire avant tout projet de boisement.</b>	<b>Boisement possible mais préserver les milieux ouverts humides par une gestion adaptée</b> (ne pas drainer,...). <b>Le long des cours d'eau, alterner des zones boisées et ouvertes</b> (favorable à la diversité aquatique et terrestre).	Le bo aq
3	<b>Plateaux et versants sur limons, schistes ou grès</b>		<b>Développer les boisements en plein ou linéaires</b> (bandes boisées, haies) <b>et l'agroforesterie</b> , en fonction des caractéristiques des milieux afin de contribuer au maillage écologique du territoire.	Fa ad l'e
			<b>Ne pas boiser les landes.</b>	Ma ad
4	<b>Plateaux et versants sur affleurements calcaires</b>	Les potentialités sont <b>faibles</b> (ravins, éboulis) à <b>bonnes</b> (sur les sols plus profonds).	<b>Boisement possible</b> (en plein, bandes boisées, haies).	Fa au
			<b>Ravins, éboulis sur fortes pentes :</b> limiter les investissements.	Ma
			<b>Ne pas boiser les pelouses calcaires.</b>	Ma ge

## QUELQUES MILIEUX OUVERTS À PRÉSERVER



Les mégaphorbiaies sont des formations herbacées à hautes herbes se développant sur des sols temporairement engorgés en milieux alluviaux.



Les landes, dont la végétation est composée principalement de callunes et de bruyères, s'installent sur des sols sableux et acides.



Les pelouses calcaires, milieux à haute valeur patrimoniale, contiennent souvent des plantes rares et protégées (ci-dessus : *Dactylorhiza fuchsii*).

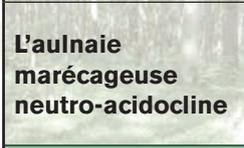
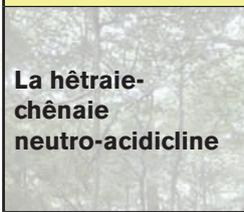
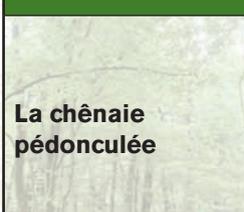
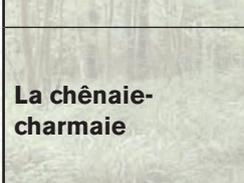
	Conseils de gestion	Les habitats forestiers naturels (voir page suivante)
	<b>Limiter les investissements</b> , ne pas drainer et préserver les milieux ouverts afin d'obtenir une mosaïque de milieux ouverts et fermés.	<b>Aulnaies marécageuses.</b>
	<b>Le long des cours d'eau, alterner des zones boisées et ouvertes</b> (favorable à la diversité aquatique et terrestre), <b>éviter l'enrésinement.</b>	<b>Aulnaies-frênaies.</b>
	<b>Favoriser un mélange d'essences adaptées aux conditions de sol, raisonner l'enrésinement.</b>	<b>Chênaies pédonculées, hêtraies-chênaies.</b>
	<b>Maintenir les landes par une gestion adaptée.</b>	—
	<b>Favoriser un mélange d'essences adaptées aux conditions de sol.</b>	<b>Hêtraies-chênaies.</b>
	<b>Maintenir l'état boisé existant.</b>	<b>Frênaies-érablaies à Scolopendre.</b>
	<b>Maintenir les pelouses calcaires par une gestion adaptée.</b>	—

- Préserver les milieux existants, ne pas investir dans des boisements
- Boisements possibles mais préserver les milieux ouverts humides
- Boisements possibles (en plein, linéaires, agroforesterie...)



# LES MILIEUX NATURELS DE L'AVESNOIS

## LES HABITATS FORESTIERS NATURELS DE L'AVESNOIS

Habitats forestiers	Description	Intérêts écologiques potentiels	Les peuplements naturels forestiers <i>(se référer à des documents techniques pour une gamme complète des essences adaptées)</i>
<b>Les aulnaies marécageuses</b>			
 L'aulnaie-boulaie marécageuse acidiphile	<b>Sol marécageux, très acide</b> (pauvre). Les sphaignes tapissent fréquemment le sol.	<b>Habitat rare et peu étendu</b> sur le territoire. Dans les situations tourbeuses, <b>habitat d'intérêt communautaire prioritaire</b> par la directive Habitats (N2000 91D0*).	Aulne glutineux, bouleaux, saules,...
 L'aulnaie marécageuse neutro-acidocline	<b>Sol marécageux, assez riche.</b>	<b>Habitat rare et peu étendu</b> sur le territoire et <b>fort intérêt écologique</b> : faune et flore à forte valeur patrimoniale.	Aulne glutineux, frêne commun, érable sycomore, chêne pédonculé,...
<b>Les aulnaies-frênaies des plaines alluviales</b>			
 L'aulnaie-frênaie	<b>En plaine alluviale</b> , sur des sols assez riches et engorgés en hiver.	<b>Habitat d'intérêt communautaire prioritaire</b> par la directive Habitats (N2000 91E0*).	Frêne commun, chêne pédonculé, aulne glutineux, érable sycomore,...
<b>Les hêtraies-chênaies</b>			
 La hêtraie-chênaie neutro-acidocline	<b>Sol profond, sain et peu acide à neutre.</b>	Habitats assez fréquents sur le territoire et retenus comme <b>habitats d'intérêt communautaire</b> par la directive Habitats (N2000 9130). La flore y est particulièrement diversifiée.	Hêtre, chêne, merisier, tilleul, érable sycomore,...
 La hêtraie-chênaie acidiphile	<b>Sol profond, sain mais toujours fort acide</b> , parfois fortement chargé en silex.	<b>Habitats d'intérêt communautaire</b> par la directive Habitats (N2000 9110, 9120).	Chêne sessile, bouleau, hêtre,...
 La frênaie-ébraiaie à doradille scolopendre	<b>Ravin, éboulis</b> avec un sol fortement chargé en éléments calcaires.	<b>Habitat rare et à fort enjeux patrimoniaux</b> , désigné comme habitat d'intérêt communautaire prioritaire par la directive Habitats (N2000 9180*).	Érable sycomore, frêne commun,...
<b>Les chênaies pédonculées</b>			
 La chênaie pédonculée	<b>Milieus assez rares, caractérisés par un sol plus ou moins acide et engorgé temporairement.</b>	<b>Habitats peu étendus</b> , les ornières et les mares formées sur ce type de milieu peuvent présenter un intérêt pour les amphibiens. La chênaie à molinies est retenue comme habitat d'intérêt communautaire (N2000 9190).	Chêne pédonculé, bouleaux, aulne glutineux,...
 La chênaie-charmaie	<b>Sols argileux ou limoneux, moyennement acides à riches et engorgés temporairement.</b>	<b>La plupart des chênaies-charmaies sont retenues comme habitats d'intérêt communautaire</b> par la directive Habitats (N2000 9160).	Chêne sessile, chêne pédonculé, érable sycomore, charme, aulne glutineux, frêne, bouleau,...